



**DÉLIBÉRATION N° 01 DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 février 2018**

Objet : Rapport sur les orientations budgétaires - Année 2018

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	25
Votants	30

Rapporteur : M. SAINT-PIERRE

Date de la Commission « Ressources » : 05/02/2018
Pièce jointe : Rapport

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 8 février 2018, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal Xavier **PIDOUX DE LA MADUERE** sisé au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance le jeudi 15 février 2018 sous la présidence de Monsieur Perrimond, Maire (*séance ouverte à 20 h 45*).

Présents : M. PERRIMOND, Mme POMMERAU, M. SAINT-PIERRE, Mme FALGUIERES, M. GODRON, Mme HURIEZ, M. NASSE, M. RIONDET, Mme BAUSTIER-COSTA, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO, M. DELANNOY, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. GOMEZ, M. MONTEIRO, M. JADOT, M. REDA, Mme CLERC, M. CHAUFOUR, Mme MOUTTE, M. GUERRAND, Mme BENAILL.

Absents représentés : Mme MOUREY représentée par M. REDA, Mme GUINOT-MICHELET représentée par M. SAINT-PIERRE, M. DEZETTER représenté par Mme ERFAN, M. SALVI représenté par Mme BENAILL, Mme MORO-CHARKI représentée par Mme CLERC.

Absents non représentés : M. PERROT, M. LEFFRAY, M. CARBRIAND.

- Secrétaire de séance : - Robin REDA -

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2312-1 et D.2312-3,

VU le Règlement Intérieur du Conseil Municipal,

VU l'avis de la commission n°1 « Ressources » qui s'est réunie le 5 février 2018,

CONSIDERANT que, dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu autour de la présentation au Conseil Municipal d'un rapport sur les orientations budgétaires,

CONSIDERANT que le Règlement Intérieur du Conseil Municipal prévoit que le débat doit avoir lieu au moins trois semaines avant la séance du Conseil consacrée au vote du Budget Primitif,

CONSIDERANT que la note de présentation relative aux orientations budgétaires du Budget Primitif 2018 porte sur :

- Le contexte national,
- Le contexte local,
- Le contexte territorial : EPT et MGP,
- Les résultats financiers 2017 de la Ville,
- Les orientations pour le budget primitif en 2018.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Saint-Pierre,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

PREND ACTE de la présentation relative aux orientations du budget primitif 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

PREND ACTE de l'existence et du contenu du rapport d'orientations budgétaires.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Juvisy-sur-Orge, le : 16 février 2018

Publiée le : **20 FEV. 2018**



Le Maire,


Michel FERRIMOND

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et / ou publication